

Résolution présentée par la délégation du Pakistan

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne **Une surveillance rapprochée de la menace terroriste**

L'Assemblée Générale,

Consternée par la menace terroriste qui continue de prendre de l'ampleur et ce malgré toutes les mesures mises en places, autant par les pays concernés que par l'ONU,

Pleurant les innombrables victimes de ces crimes contre l'humanité, perpétrés par ces organisations dénuées de sens moral, qui méritent reconnaissance,

Meurtrie par le déchirement interculturel que renforce les conflits armés ainsi que la méfiance intergouvernementale vis à vis des nations subissant la présence de ces cancers au sein de leur territoire,

Reprochant des manoeuvres armées qui ne produisent jamais l'effet escompté, c'est-à-dire une situation pacifique et durable sans menaces de récurrence,

Rappelant que les pays prenant part à ces frappes de dissuasion le font, pour la plupart, par intérêt économiques et non par bienveillance,

Soulignant que le monde entier est concerné par ce combat et que personne n'est à l'abri de ce fléau,

Insistant sur le fait qu'exécuter ces personnes les fera voir au sein de leur communauté comme des martyrs proches des saints encourageant ainsi les nouveaux arrivants dans cette voie et alimentant le feu de la haine envers les autorités,

Décide de mettre en place un mode de surveillance post-interpellation des individus suspectés d'activités terroristes et ce par l'intermédiaire d'une puce insérée à proximité du nerf vague, ou nerf pneumogastrique, qui se situera proche du cerveau afin d'éviter toute extraction possible.

Ce dispositif permettra aux services de renseignement du monde entier de savoir où se trouve le suspect en temps réel et ainsi empêcher des fuites d'informations ainsi que la récurrence de ces individus.

Le texte français fait foi.